



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 68788

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la mission d'information sur la famille et les droits des enfants. Il désire connaître l'avancée des travaux de la mission.

Texte de la réponse

Créée en décembre 2004 par la conférence des présidents sur proposition du président de l'Assemblée nationale, la mission d'information sur la famille et les droits des enfants a décidé de consacrer une partie de ses travaux à la protection de l'enfance. Elle vient de faire part de ses propositions dans une note d'étape, qu'elle a adoptée à l'unanimité au cours de sa réunion du 28 juin 2005. Les propositions sont de deux ordres : à caractère général, elles visent à mieux définir et à mieux respecter les droits et l'intérêt de l'enfant ; à caractère particulier, elles concernent le repérage et la prise en charge des mineurs en danger.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68788

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6411

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 9062